



L'Écho de Bébing n°7

2 mai 2025

Ca bouge à Bébing !



Le FOOD TRUCK « Snack en Or » sera dans notre village (sur le parking, rue Principale près de la bulle à verres) **ce mercredi 21 mai à partir de 18h30, puis tous les troisièmes mercredis de chaque mois de 18h30 à 20h30.**

Vous pourrez y déguster sur place ou emporter Burgers de qualité + Frites (façon nordiste, dans la graisse de bœuf, pommes de terre du producteur local).

Info Food Truck : Pour le côté éco-responsable, merci d'amener un saladier, les frites ne seront que meilleures (si besoin, des barquettes seront à votre disposition).

A partir de 15h possibilité de réserver au 06 07 95 59 72, votre commande sera prête à votre arrivée.

Décision de la CCSMS – PÔLE DECHETS – PETR du Pays de Sarrebourg :

L'accès aux déchetteries par carte sera obligatoire à partir du 30 juin 2025. Votre carte sera mise à votre disposition en mairie à partir du 19 mai 2025 aux horaires d'ouverture au public (lundi de 16h00 à 19h00 et vendredi de 15h30 à 18h00). Venez la récupérer personnellement muni de votre carte d'identité et de votre dernière facture d'ordures ménagères. Carte remise exclusivement au titulaire de la facture (procuration non acceptée).

CCSMS et travaux sur la commune de Bébing (suite) :

Comme vous le savez déjà, d'importants travaux doivent être réalisés de toute urgence sur la commune, de graves risques d'effondrements et d'inondations sont à redouter. À date, la CCSMS ne nous a toujours pas informés de l'avancement de l'étude en cours. J'ai eu tout récemment un entretien à ce sujet avec Mr. le Sous-Préfet. Dès que la commune aura copie de cette étude, il faudra encore constituer le dossier « loi sur l'eau » avant que puissent débuter les travaux.



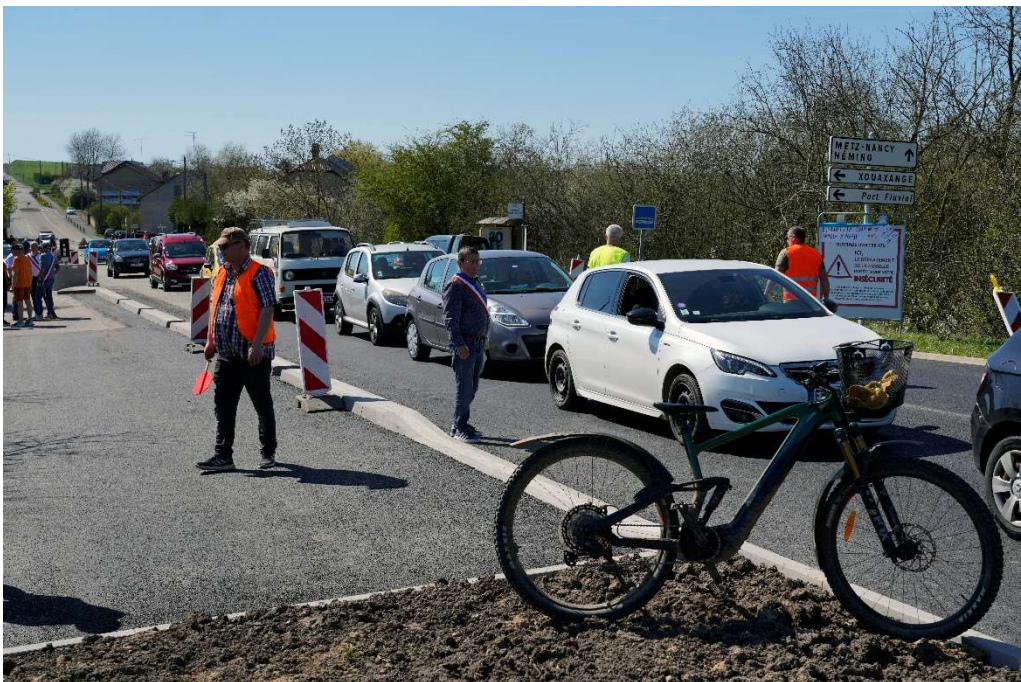
MERCI à toutes les participantes, participants et leurs enfants d'être venus nombreux à la manifestation.

À ce jour, rien n'évolue malgré le courrier recommandé que j'ai adressé à Patrick Weiten (Président du département de la Moselle - CD57) suite à notre manifestation ; quant à Roland Klein (Président de la CCSMS), après un « accrochage verbal public » à la CCSMS, il m'a proposé de prendre à sa charge pour 50% la remise en état de la surface que le CD57 a recouverte de terre (...), Bébing payerait les 50 autres %, à quoi je lui ai répondu que cette partie ne se situe pas sur le ban communal de Bébing, de fait il n'est pas juridiquement envisageable que nous y finacions quoi que ce soit. Après la séance, il a fait état d'une « possibilité » qui consisterait à modifier la rue Principale depuis le carrefour pour y installer une piste cyclable et remettre en état le trottoir aux frais partagés de moitié par le CD57 et la CCSMS. Il m'a dit qu'il compte organiser une réunion entre le CD57, la commune et la CCSMS. Je vous tiendrai informés des suites ; s'ils traînent pour résoudre la situation, je vous demanderai de bien vouloir exprimer votre mécontentement en manifestant à nouveau.

Ma position : Vu que le CD57 a détruit la partie macadamisée pour effectuer ses travaux, il lui appartient de la remettre en état ; par ailleurs, vu que la CCSMS a reçu des subventions pour la piste cyclable Euro n°5 (Euroveloroute 5), que ces deux collectivités s'accordent vite et réalisent les travaux.



« Je veux une piste pour mon vélo »





« Nous voulons pouvoir à nouveau nous promener ou faire du vélo en toute sécurité et non être les spectateurs d'un derby de Ping Pong entre le département de la Moselle et la CCSMS. »



Coupsures d'électricité mercredi 28 mai 2025 entre 09h30 et 15h00 :

(L'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.)

Enedis a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, Enedis recommande de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

En parallèle Enedis informera directement l'ensemble des particuliers et professionnels qui seront touchés par la coupure. Pour suivre l'évolution de la coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le site www.enedis.fr/panne-et-interruption ou, le jour des travaux, vous pourrez joindre Enedis au numéro de téléphone de dépannage 09-72-67-50-57 (appel non surtaxé)

Barbecue villageois de l'été 2025 à Bébing, dimanche 29 juin à midi.

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !



NOUVEAU : Comme annoncé en février 2025 dans l'Écho n°5, l'association Bébing Loisirs et Culture présidée par Daniel Mazerang, organisera le **BARBECUE VILLAGEOIS DE L'ÉTÉ** place de la Mairie, à la salle des fêtes.

Merguez, saucisses grillées, côtelettes, accompagnements, desserts, boissons etc. vous seront proposés.

Les réservations ne sont pas obligatoires, toutefois, aidons les organisateurs dans leurs préparatifs en réservant nos places par mail à : daniel.mazerang@sfr.fr ou au 06 29 54 76 82.

Bien à vous,

Kristina Leinen, maire de Bébing



MAIRIE DE BEBING

www.bebing.fr

9, rue de la Fontaine 57830 BEBING
☎ 03 87 25 04 37 ✉ mairie.bebing@9business.fr

BUDGET DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 :

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée supplémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé par le receveur, Mme Aline VOILLAUME pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF M57 ABREGÉ COMMUNE 2024

Le Conseil Municipal, réuni **sous la présidence du Premier Adjoint**, délibérant sur le Compte Administratif 57 Abrégé 2024, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré, constate que le compte administratif fait apparaître :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2024
Fonctionnement	107 485,10	116 138,51	8 653,41
Investissement	18 759,40	43 021,03	24 261,63
002 Résultat reporté N-1		161 022,62	
001 Solde INV. N-1	13 155,76		
RESTES A REALISER			Résultat de clôture
Fonctionnement	0	0	169 676,03
Investissement	0	0	11 105,87

Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat de Fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes ;

Constate l'absence de Restes à Réaliser

Après que Mme le Maire a quitté la salle de réunion, vote et arrête à l'unanimité, les résultats de clôture 2024 tels que résumés ci-dessus :

Excédent de fonctionnement : **169 676,03** - Excédent d'investissement : **11 105,87**

Ces résultats de clôture seront repris aux comptes réglementaires sur le BP 2025.



VOTE DES 3 TAXES 2025 :

Mme le Maire propose pour l'année 2025 de ne pas augmenter les taxes et de maintenir les taux suivants :

1. Taxe foncière (bâti) : **20,65 %**
2. Taxe foncière (non bâti) : **28,40%**
3. Taxe d'habitation (Résidences secondaires) : **12,73 %**

Après délibération, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF M57 ABREGEE 2025

Après exposé du **Budget Primitif M57 2025** par le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le voter excédentaire comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	281 798,03	281 798,03
INVESTISSEMENT	98 003,00	166 169,90

Bien à vous,

Kristina Leinen, maire de Bébing

